

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

Le 17 novembre 2016 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Eric BIGORNE, 1<sup>er</sup> Adjoint de la Commune.

Présents : Mmes Joceline BROISSIAT, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY.  
Mrs Eric BIGORNE, Yves GERAY, Julien MARICHY, David NICOLAS, Michel PERNET, Eric VUILLET.

Absente excusée : Paulette MARANO (pouvoir donné à Eric BIGORNE)

Secrétaire de Séance : Madame Joceline BROISSIAT.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2016 :**

A l'unanimité, le compte rendu du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2016 est approuvé.

#### **1- Urbanisme : Taxe d'aménagement**

La Commune de Frébuans bénéficie depuis la création du PLU d'un taux de 1% de taxe d'aménagement sur tout le territoire de la Commune. Cette taxe s'applique sur toute construction nouvellement créée. Le pétitionnaire doit s'acquitter de la taxe d'aménagement une seule fois, l'année suivant la fin du chantier. Le taux d'institution varie de 1 à 5%, et la délibération est prise pour une durée de 3 ans reconductible tacitement. Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition.

#### **2 - Forêt : Travaux ONF (Délibérations n° 36/16 et n° 37/16)**

- Il n'y a pas d'affouage 2016-2017, mais achèvement de l'affouage 2015-2016 dans la deuxième moitié de la parcelle de l'an dernier. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25/11/2016, les personnes intéressées peuvent s'inscrire aux jours et heures d'ouverture de la Mairie. Le Conseil Municipal, après avoir pris conseil auprès de la Commission de la Forêt, décide de fixer le prix du stère de bois à 5 € pour ce qui est au dessus d'un diamètre 8.
- La vente des peupliers aura lieu à l'automne 2017
- Les travaux de replantation de la parcelle 10 se feront à l'automne 2017. Un devis sera établi par l'ONF.
- L'affouage dans la parcelle 11af à « La Levanchée » est ajourné pour 2017-2018 et reporté à l'affouage de 2018-2019.

#### **3 - Travaux enfouissement réseaux rue D. BARODET**

La Commune de Frébuans est dans l'attente de l'avant-projet sommaire (APS) du SIDEK. A réception de ce dernier, une réunion de coordination sera programmée avec les services d'ECLA avant validation du projet.

#### **4 - Radars analyseurs : Compte rendu des relevés de vitesse**

Monsieur Eric BIGORNE, 1<sup>er</sup> adjoint, fait un résumé au Conseil Municipal, du compte rendu de relevés de vitesses fait sur la commune de Frébuans entre le 20 et le 27 septembre 2016 : Globalement, on ne constate pas vraiment de dépassement de la limitation de vitesse. Ce rapport d'étude sera mis en ligne sur le site internet de la Commune de Frébuans.

#### **5 - Point sur les travaux réalisés**

- pose de la porte fenêtre à l'école maternelle de Frébuans par l'entreprise DMJ
- pose de la protection grillage autour des ventilateurs de la climatisation-chauffage de la Salle des Fêtes – Mairie.
- pose des tables en bois à la Grand'Mare.
- pose d'un Judas sur la porte d'entrée de l'école de Frébuans.

#### **6 - Informations diverses :**

➤ Rased : demande de participation pour l'achat de matériel d'investissement (test d'efficience intellectuelle) pour la somme de 74 €. Le Conseil Municipal à une voie contre accepte cette demande mais émet des réserves de principe.

#### **7- Point complémentaire : renouvellement d'un bail de fermage à Monsieur Thiellet pour la parcelle ZB 14 « Au Goutet ». (Délibération n° 38/16)**

Après accord entre les deux parties, le Conseil Municipal décide, de renouveler à l'EARL Jacky Thiellet, le bail à ferme arrivé à son terme le 11/11/2015 pour une durée de 9 ans, pour la parcelle ZB 14 « Au Goutet » d'une contenance de 2 hectares.

#### **8- Questions diverses :**

• Illuminations de Noël : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'achat de quelques guirlandes supplémentaires pour illuminer le village pendant les fêtes de fin d'année. La pose des illuminations aura lieu le jeudi 1 décembre 2016 par l'entreprise DME. Un appel aux bénévoles du village sera fait par voie d'affichage et distribution postale pour la confection de paquets cadeaux à réaliser le **samedi 3 décembre 2016 à partir de 9h00 à la Salle des Fêtes** afin d'« habiller » le grand sapin qui ornera le parking de la Salle des Fêtes. Comme l'an passé, le village sera éclairé toute la nuit durant la période du 3 décembre 2016 au 15 janvier 2017.

• Fleurissement de la Commune : Cette année, une coupe et une somme de 50 € ont été attribuées à la Commune de Frébuans pour l'embellissement fleuri du village par le Conseil Départemental du Jura dans la catégorie « commune de moins de 500 habitants ». Cette somme sera reversée à l'association Floranim, responsable du fleurissement du village, en 2017 par subvention communale. Un grand merci à Floranim pour son dévouement.

#### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS :**

- le 12/10/2016 : SIER – Bureau syndical
- le 18/10/2016 : Conseil école : rapporteur P. JOUFFROY
- le 03/11/2016 : Commission scolaire : rapporteur : J. BROISSIAT

Activités NAP pour la période 2 (3 novembre au 15 décembre)

- Lundi : Activité annulée à cause du coût de la séance
- Mardi : Activités diverses à Trenal
  - papier mâché (8 et 15/11/2016)
  - initiation aux premiers secours
  - contes
- Jeudi : Cuisine dans la petite salle à Trenal
  - le 15/11/2016 : Commission Environnement : rapporteur J. BROISSIAT
  - Jura Environnement propose une journée sur le traitement des eaux pluviales.
  - Des travaux de balisage ont été réalisés sur la Voie Verte.
  - Contrat rivière : une personne au sein d'ECLA est embauchée pour diriger ce projet
  - Zéro pesticide : ECLA propose un groupement de commande pour l'achat de produits spécifiques.

#### **REUNIONS A VENIR :**

- le 18/11/2016 : ECLA Comité Technique
- le 24/11/2016 : ECLA Bureau Elargi
- le 01/12/2016 : ECLA Bureau Elargi
- le 12/12/2016 : ECLA : Conseil Communautaire

#### **URBANISME – DOSSIERS EN COURS : NEANT**

#### **URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :**

- DP n10/2016 : Arrêté de non opposition en date du 28/09/2016 du dossier déposé le 20/10/2016 par Monsieur André DELGADO pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation située 50, rue en Sus Boirier, parcelle cadastrée ZB 89.
- DP n°11/2016 : Arrêté de non opposition en date du 16/11/2016 du dossier déposé le 02/11/2016 par Monsieur Pierre JACQUIER pour la réfection d'un auvent situé 99, rue en Sus Boirier, parcelle cadastrée ZB 94.

#### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 15 DECEMBRE 2016**

La Secrétaire

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Joceline BROISSIAT

Eric BIGORNE

